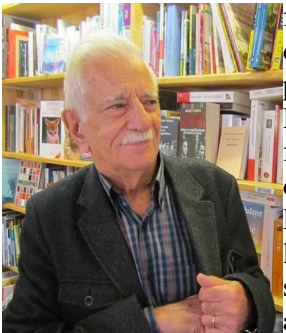


vers 1779, par Louis Dupont de Dinechin, pour constituer son fief d'Egrivay. En 1885, Camille Achille Vadon, banquier, fit bâtir un château face à la vallée du Sornin. Revendu en 1936, il devint durant la Seconde Guerre mondiale un centre de convalescence militaire. Dans les années cinquante et ce jusque dans les années quatre-vingt, le château et son parc de huit hectares devinrent un centre de colonie de vacances pour le comité d'entreprise d'EDF, puis pour l'orphelinat mutualiste de la Police d'Osmoy (Cher). Aujourd'hui, il est la propriété d'un médecin. Mais le lieu-dit de la Grange Jobin est surtout connu des préhistoriens français pour être le seul site ligérien datant du Badegoulien.

Un site préhistorique unique dans notre département

Le Badegoulien (-18 500 à -16 000 ans) est une période du Paléolithique où les températures commençaient à remonter doucement tout en restant froides. Il tire son nom du gisement de Badegoule sur la commune de Lardin-Saint-Lazare en Dordogne. Mais le Badegoulien se caractérise surtout par des techniques de taille des silex effectuées par les Homo sapiens, qui étaient différentes de celles pratiquées auparavant. Le site de Saint-Nizier a été découvert en 1977 dans le cadre de prospections systématiques effectuées par MM. Henri-Pierre et René Montet dans la région de Charlieu grâce à un renseignement apporté par M. Pelletier. Celui-ci avait en effet remarqué une concentration de silex taillés dans une terre cultivée près de la voie ferrée et à proximité de l'ancienne maison du garde-barrière. Un sondage réalisé en 1978 dans le jardin de cette demeure permit de dresser le cadre stratigraphique du site avec trois niveaux différents : les deux premiers étant du Badegoulien et le dernier du Moustérien. Un autre sondage effectué en 1980 dans le talus situé au-dessus de la voie ferrée confirma l'extension du site plus au nord. Entre 1990 et 1991, Paul Perrève y réalisa des

fouilles préventives sous la forme de quatre sondages situés pour deux d'entre eux dans l'ancien jardin et pour deux autres à proximité du secteur qu'occupait la maison du garde-barrière. Les silex qu'il récolta ne firent que confirmer les résultats des fouilles précédentes. Mais il remit en cause l'appartenance de la dernière strate au Moustérien en la rattachant également au Badegoulien. Paul Perrève permit ainsi d'apprécier ici l'extension bien plus importante de l'occupation humaine du site sur plus de 2000 ans à la même période préhistorique. Il s'est avéré que les silex ramassés lors de ces campagnes de fouilles étaient issus pour plus de 96 % d'entre eux de pierres locales. Le reste étant des silex allochtones, provenant vraisemblablement du sud du bassin parisien. Ils prouvent ainsi que les chasseurs-cueilleurs vivant à Saint-Nizier-sous-Charlieu, tout comme ceux des Gorges de la Loire, effectuaient de grands trajets à pied en suivant les rives du fleuve.



SUR LES TRACES DE Frédéric NOËLAS

Saint-Nizier-sous-Charlieu

Les Égrivets
&
la Grange Jobin



Balade-conférence N°7

Vingt-troisième saison

8 mars 2026



Le domaine des Égrivets

Le domaine d'Egrivay ou des Égrivets, dominant le bourg de Charlieu, aurait été à l'origine la propriété des bénédictins charliendins. Certains auteurs précisent qu'il aurait pu être un lieu de repos pour les religieux, plus probablement pour les prieurs commendataires du monastère Saint-Fortunat. Au XV^e siècle, cette terre aurait été acquise par la puissante famille de la Ronzière. À Charlieu, elle était l'une des plus anciennes, celle qui a tenu le rang le plus élevé et qui a duré le plus longtemps dans la cité. Elle donna à la ville toute une lignée de notaires, de bourgeois et de juges royaux. Nous ignorons par quel moyen ce domaine à dominante viticole arriva dans leurs possessions. Mais il y a de fortes probabilités qu'ils eurent à un moment ou à un autre l'opportunité de l'acheter, alors que les moines en conservaient tous les droits féodaux. Car en 1629, Philippe de la Ronzière était qualifié de *sieur d'Esgrivay*. Personnage



important de Charlieu, il était alors responsable de son grenier à sel, en fut le prévôt puis occupa la fonction de juge royal. Mais ce qualificatif de *sieur* était utilisé à cette époque pour désigner les possesseurs d'une terre n'ayant aucun droit seigneurial sur celle-ci. Le domaine des Égrivets n'était donc pas à l'origine un fief et il ne semble toujours pas l'être vers 1760 - 1770 sur la carte de Cassini. En effet, celle-ci montre le lieu des *Esgrivais* avec un pictogramme évoquant la présence d'une simple gentilhommière entourée de vignes, située près du monastère des Cordeliers et du bourg de Charlieu. Le 26 avril 1608, Louise de la Ronzière convolait en justes noces avec Philibert Dupont, *conseiller du roi et lieutenant principal en l'élection de Roanne*. La famille Dupont était l'autre grande famille bourgeoise de Charlieu. Son nom est présent dans les actes de la ville depuis 1292 et Philibert Dupont fut même à la fois homme de confiance et de ressources de la cité. En 1631, il va acheter aux enchères la seigneurie de Dinechin située entre Fleury-la-Montagne et Saint-Bonnet-de-Cray, créant ainsi la lignée des Dupont de Dinechin qui perdure toujours à notre époque. Son fils Frédéric était conseiller du Roi, contrôleur du grenier à sel, capitaine châtelain, avocat au parlement et juge-bailli de Charlieu. Il hérita en 1647 de la terre des Égrivets. En 1747, François Dupont, petit-fils de Frédéric, *capitaine gendarme de la garde du Roi, demeurant à Egrivay* et qui n'avait pas d'enfants, testait en faveur de son neveu, Henry du Treyve, *docteur en médecine et président en l'élection de Roanne*. Ce testament se fit sous conditions : que les Égrivets soient transmis exclusivement à un héritier mâle et, dans le cas où ce serait une fille, il lui substituait son cousin Louis Dupont, seigneur de Dinechin. François Dupont mourut en 1750 et Henry du Treyve entra aussitôt en possession de l'héritage de son oncle. Mais en 1778, Henry succombait, laissant son épouse enceinte. Or, celle-ci accoucha d'une petite fille, ce qui donnait ouverture à la substitution au profit de Louis Dupont de Dinechin, gouverneur de la ville de Charlieu

depuis 1750 et officier au régiment du Boulonnais. Il demanda donc que la terre des Égrivets lui revienne et une décision de justice lui donna raison le 19 juin 1779. Après cette date, il prit le titre de *seigneur d'Egrivay*, ce qui sous-entendrait qu'à cette époque, les droits de justice auraient pu être rachetés pour cette terre. Serait-ce lui qui fit des Égrivets le siège d'un fief auquel auraient été rattachées trois autres terres : Florette, la Grange Jobin et Chantelle ? Son fils Jacques Dupont de Dinechin fut également qualifié de *seigneur d'Egrivay*. Tout d'abord gendarme de la Garde du Roi, il suivit ensuite une carrière militaire comme officier de dragons au régiment de Lorraine. Il paraît être le dernier des Dupont de Dinechin à porter le titre de seigneur de ce lieu. Cette famille semble avoir possédé le domaine jusqu'au début du XIX^e siècle. De nos jours, l'ancien manoir présente toujours une belle allure avec une façade dominant le bourg de Charlieu



Nous pouvons facilement reconnaître le grand bâtiment d'origine, surmonté d'une haute toiture dont les combles sont éclairés par deux belles jacobines. La tradition garde le souvenir d'une tour à l'angle nord-est. Il est donc possible que cette construction ait été flanquée de trois autres tours, ce qui lui aurait donné beaucoup de similitudes avec le château de Tigny situé à Pouilly-sous-Charlieu. Deux portes possèdent la marque architecturale de la seconde moitié du XV^e siècle et pourraient correspondre à une construction de la famille de la Ronzière. Le plus surprenant reste la sculpture encastrée dans le mur juste au-dessus de la porte principale et faisant office de décoration. C'est un arc plein cintre dans lequel sont sculptés des éléments semblant avoir été martelés, encadrés par deux anges également très abîmés. Un paraît être nimbé et les deux avancent un bras comme s'ils tenaient un encensoir. L'ensemble est surmonté par un délicat rinceau ayant subi les outrages du temps. Cette sculpture pourrait être datée du XVII^e siècle alors que les anges rappellent ceux du grand porche de l'église St-Fortunat à Charlieu. Le quadrilobe de la façade pourrait, tout comme la sculpture des anges, être un élément d'un ancien oratoire privé qui aurait disparu lors de probables réaménagements du bâtiment. De l'autre côté de la route se trouvent les vastes communs ayant l'allure d'un grand couvert. Le porche principal ainsi que la petite porte de droite présentent des arcs surhaussés restaurés qui pourraient permettre de dater ce bâtiment du XVII^e siècle.

La Grange Jobin

La famille Jobin était présente à Charlieu depuis 1456 alors qu'elle était représentée par un certain Etienne Jobin. Cette famille de riches marchands et bourgeois charliendins, semble avoir acquis des terres proches de Charlieu et la Grange Jobin était à l'origine un domaine rural bordant la route menant au bourg. Il pourrait avoir été racheté, peut-être